

Ministère de la Santé

Fiche d'information sur le TPoxx®

Version 1.0 – 30 juin 2022

Ce guide ne fournit que des renseignements de base. Le présent document ne vise ni à fournir des conseils médicaux, des diagnostics, des traitements ou des conseils juridiques ni à remplacer ces éléments.

Existe-t-il un traitement contre la variole du singe?

Oui. Le técovirimat (TPoxx®) est un médicament antiviral qui empêche le virus de se multiplier et ralentit donc sa propagation dans tout le corps. Cela permet à votre organisme de renforcer ses défenses pour combattre l'infection.

Le TPoxx® est un médicament qui peut être utilisé chez les adultes et les enfants (pesant au moins 13 kg ou 29 lb) pour le traitement de la variole du singe sévère. Il empêche le virus de la variole du singe de se multiplier normalement et de se propager dans l'organisme. Le ralentissement du virus permet à l'organisme de mettre en place la réponse immunitaire pour combattre l'infection.

Le TPoxx® est disponible sous forme de gélule, est pris oralement dans les 30 minutes suivant un repas complet à teneur modérée ou élevée en gras et doit être pris deux fois par jour pendant 14 jours. Votre fournisseur de soins de santé passera en revue le plan approprié pour votre traitement.

Qui devrait recevoir le traitement contre la variole du singe?

L'offre de TPoxx® est très limitée en Ontario et il n'est actuellement utilisé que pour traiter les personnes gravement malades ou handicapées en raison d'une infection à la variole du singe ou qui présentent un risque élevé de maladie grave.

Si vous pensez avoir des symptômes de la variole du singe, communiquez avec votre fournisseur de soins de santé.

Est-ce que le TPoxx® est sûr et efficace?

Oui. Il a été démontré que le TPoxx® est sans danger avec des effets secondaires mineurs au cours d'essais cliniques. Il existe peu de données sur son efficacité dans

le traitement des infections de la variole du singe chez les humains, mais son efficacité a été démontrée dans le traitement des infections de la variole du singe chez les animaux.

Le TPoxx® peut interagir avec d'autres médicaments. Vous devriez parler à votre professionnel de la santé des complications possibles que vous pourriez avoir lorsque vous prenez du TPoxx® avec d'autres médicaments.

Qui ne devrait pas recevoir le TPoxx®?

Le TPoxx® ne doit pas être utilisé chez :

- Les enfants dont le poids est moins de 13 kilogrammes (kg) ou 29 livres (lb);
- Les personnes qui ont une allergie grave ou qui sont hypersensibles à ce médicament OU à tout composant du médicament. Une liste des ingrédients se trouve dans la [monographie du produit](#).

L'innocuité et l'efficacité du TPoxx® n'ont pas été étudiées chez les enfants et les adolescents de 17 ans et moins, les femmes enceintes ou qui allaitent, ou les personnes de plus de 65 ans.

Veillez parler à votre fournisseur de soins de santé des avantages et des risques potentiels liés à l'administration de ce traitement.

Y a-t-il des effets secondaires associés à la prise du TPoxx®?

Le **TPoxx®**, comme tous les médicaments, peut causer des effets secondaires, bien que ce ne soit pas tout le monde qui les ressent.

Les effets secondaires les plus fréquemment signalés pour le TPoxx® sont des maux de tête, des nausées, des douleurs abdominales et des vomissements. Parmi les autres effets secondaires moins courants, mentionnons la sécheresse de la bouche, les douleurs articulaires, les démangeaisons, les éruptions cutanées, les changements d'humeur et une sensation de picotement.

En quelles circonstances dois-je appeler mon fournisseur de soins de santé?

Appelez votre fournisseur de soins de santé ou rendez-vous à l'urgence la plus proche si vous ressentez l'un des symptômes suivants après avoir reçu le TPoxx® :

- urticaire;
- enflure du visage ou de la bouche;
- difficultés respiratoires;

- symptômes cardiaques comme des douleurs thoraciques, un essoufflement ou des palpitations cardiaques.

Où puis-je obtenir un complément d'information?

Pour obtenir de plus amples renseignements sur la variole du singe ou sur le TPOxx®, veuillez consulter les ressources ci-dessous ou parler à votre fournisseur de soins de santé.

Ministère de la Santé de l'Ontario – [Page d'information sur la variole du singe](#)

Santé publique Ontario – [Page d'information sur la variole du singe](#)

Agence de la santé publique du Canada – [Variole simienne : Mise à jour sur l'éclosion](#)

Organisation mondiale de la Santé – [Page d'information sur la variole du singe](#)

Organisation mondiale de la Santé – [Questions et réponses sur la variole du singe](#)

Centers for Disease Control des États-Unis – [Page d'information sur la variole du singe](#)